

DISPENSE D'ENSEIGNEMENT ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

Ce document est à déposer auprès de votre **scolarité** au plus tard le :
27 septembre 2023 pour le 1^{er} semestre / **7 février 2024** pour le 2nd semestre

En application de l'article D613-46 du code de l'éducation, les candidat·e·s admi·se·s dans une formation peuvent être tenu·e·s de suivre des enseignements complémentaires ou être dispensé·e·s de certains enseignements.

Exemples de demande de dispense d'Enseignement / semestre :

- Demande de dispense de l'enseignement de langue vivante étrangère (UEL) pour un·e étudiant·e ayant validé une formation de l'enseignement supérieur en langue vivante
- Demande de dispense d'Enseignement d'Ouverture Professionnelle (UEO Professionnelle) pour un·e étudiant·e ayant acquis une expérience professionnelle ou un·e stagiaire de la formation continue
- Demande de dispense d'enseignement pour un·e étudiant·e originaire d'un autre établissement dans lequel il·elle a validé un ou des enseignements proposés dans le cursus suivi à l'université Rennes 2 (transfert en cours de diplôme, par exemple).

N° étudiant :

Nom :

Prénom :

☎ :

Portable:

Mail (Obligatoire) :

Filière d'inscription (préciser le parcours selon la filière) et année d'inscription (*ex: L1 Arts du spectacle - Études théâtrales*) :

Pièces à joindre	
Acquis académiques	
	Relevés de notes obtenus dans un autre établissement d'enseignement supérieur
	Présentation du programme des enseignements suivis
Acquis professionnels	
	Documents d'évaluation professionnelle
	Autre document attestant de votre expérience
	Contrat de travail

Veillez libeller précisément les enseignements dont vous demandez la dispense :
leur nature (UEF, UES, UEL, UEO, UEDC, etc.) ainsi que le semestre de rattachement.

Vous pouvez vous reporter aux modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes :

<https://etudiants.univ-rennes2.fr/formation/modalites-contrôle-connaissances>

Année d'étude (ex : Licence 1) ou ensemble du cursus	Semestre	Nature de l'UE	Enseignement

Je demande à bénéficier d'une dispense d'enseignement au vu de mon cursus et/ou de mes acquis antérieurs. J'ai pris connaissance des conséquences d'une dispense, à savoir qu'aucune note ne sera attribuée à l'enseignement dont je suis dispensé·e.

Il ne sera donc pas pris en compte dans le calcul de la moyenne générale du semestre ou de l'année.

Date et signature de l'étudiant·e :

